



COÛT D'UNE CAMPAGNE DE PUB



Ces derniers mois, vous avez certainement entendu parler du cancer du col de l'utérus.

Pourriez-vous, au niveau de votre groupe, recenser le nombre de messages perçus qui vous restent en mémoire ?

Par quels médias vous est passée l'information (radios, TV, journaux, internet, brochure, copine, affiche, ...)?

A titre d'information voici quelques chiffres moyens des coûts de diffusion :

- Une semaine de présence dans les abris de bus et autres panneaux publicitaires de 2 m² dans Bruxelles et la Wallonie : 150 000 euros.
- Une page dans un quotidien grand tirage (un seul jour) : 15 000 euros.
- La création et le maintien d'un site internet : 20.000 €
- 30 secondes en radio : 1 000 euros par passage et par chaîne.
- 30 secondes en télévision : 4 000 euros par passage et par chaîne.

Sur cette base, pouvez-vous extrapoler les dépenses faites par les firmes pharmaceutiques pour faire passer une information ?

Pourquoi autant de publicité au sujet d'une maladie ?

Savez-vous que les firmes pharmaceutiques ne peuvent faire de publicité des médicaments qu'auprès des médecins ? Donc la publicité « grand public » pour les médicaments délivrés sur ordonnance est interdite (1).

Savez-vous que les sites relatifs à la santé sont parmi les plus visités sur le Net ?

(1) « Publicité pour les médicaments, soyons vigilants », asbl Question Santé, p. 3
(disponible sur www.questionsante.be/outils/medpub.html)

